

vivre à **montreux**

Journal d'information communal - No 23 - Décembre 2013

**La taxe au sac,
c'est pour janvier
pages 4-5**

**Intégration
page 3**

**Patiner sous le Marché
couvert page 6**

**Agenda
page 8**



**COMMUNE DE
MONTREUX**



EDITO

Chers habitants de Montreux, une fois de plus, l'année a été riche en événements, tristes pour certains, comme le décès de Claude Nobs en janvier, joyeux et festifs pour la plupart; festivals, événements culturels et musicaux se sont succédé pour le plus grand plaisir des habitants comme des visiteurs. Relevons la Biennale de Montreux, avec des œuvres de grande qualité exposées sur les quais de juillet à novembre, ainsi que la fête des jumelages et des communautés étrangères en septembre.

Aujourd'hui, à l'orée des vacances d'hiver, je vous invite à profiter des plaisirs hivernaux qu'offre notre Commune. Sur notre nouveau site internet – une réalisation 2013 – vous trouverez un dossier complet sur les sports d'hiver. Alors rendez-vous sur www.commune-de-montreux.ch et surtout **JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE 2014.**

Laurent Wehrli, Syndic et Président du Grand Conseil

En couverture :
Ce sentier raquettes (N° 14 – Le Molard), se trouve tout au nord du territoire de la Commune, à Chessy. Ski, snowboard, patin, luge ou balades, Montreux offre de multiples possibilités de s'adonner aux sports d'hiver. Le site internet communal propose un dossier complet. A trouver sur www.commune-de-montreux.ch/sport

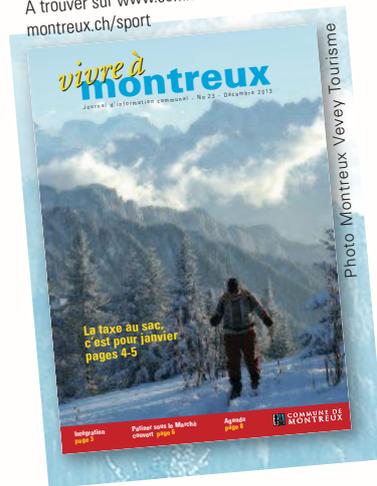


Photo Montreux Vevey Tourisme

LE CHIFFRE

138...

...millions de francs, c'est l'enveloppe globale du budget communal 2014. La Municipalité prévoit une petite amélioration de ses résultats, même si le budget reste déficitaire, avec une perte évaluée à 2,4 millions. La marge d'autofinancement progresse et atteint près de 2,5 millions. La Municipalité se réjouit de ces améliorations, mais les considère avec prudence et poursuit sa politique de rigueur dans la gestion du ménage communal.

Sous réserve de l'approbation du Conseil communal

La bibliothèque pleure sa responsable

La Commune rend hommage à Madame Rose-Marie Bürki, responsable de la bibliothèque communale, qui a quitté ce monde le 8 septembre dernier après avoir lutté avec courage contre la maladie. Pendant les treize ans qu'elle a passés à la bibliothèque, dont six en tant que responsable, elle a imaginé et organisé toutes sortes d'animations pour les petits comme pour les grands, et fait de ce monde du livre un lieu vivant et chaleureux.

PRODUITS DU TERROIR

Du bois de nos forêts

Les forêts de la Commune sont exploitées pour divers usages. La vente de bois de feu en fait partie.

Particuliers ou collectivités peuvent désormais commander leur bois de feu sur le site communal à l'aide du formulaire disponible dans le guichet virtuel.

Divers types de bois sont disponibles selon les périodes: hêtre, résineux ou mélange de bois dur.

Passez commande sur www.commune-de-montreux.ch – guichet virtuel.



Aurélie Margueron

0,72 m³, c'est le volume de bois qui pousse chaque heure dans les forêts communales. La moitié de ce bois est exploitée, soit environ 8,5 m³ par jour. Une bille de bois de 4 m de haut située dans le bois de Cubly illustre cette croissance.

Edité par :

la Municipalité de Montreux, décembre 2013

Impression :

I-Press, Montreux

Graphisme :

Macgraph, Puidoux

Tirage :

15 000 exemplaires

Rédaction :

Béatrice Merk Mietta, rédactrice responsable, avec la collaboration d'Anne Biavati Pirolet et d'Aurélie Margueron. Tél. 021 962 79 40 et 021 962 79 38. communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Visitez notre site internet : www.commune-de-montreux.ch et celui du conseil communal : www.conseilmontreux.ch

Un trésor en forme de nectar



Le «Trésor de Montreux» n'est pas si caché, et on peut le boire... c'est l'Assemblage – le vin millésime 2011 dont il n'existe que 2040 flacons – élevé pendant 18 mois en barrique de chêne. Il vous est proposé à un prix préférentiel jusqu'à Noël.

Plus d'informations auprès de la Cave Vevey-Montreux, Avenue de Belmont 28 Tél. 021 963 13 48, www.lacave-vevey-montreux.ch

Du miel pour la biodiversité

Les abeilles des quatre ruches communales établies à l'extrémité est du cimetière de Clarens ont produit 45 kg de miel.

C'est la première récolte et elle a eu tant de succès que tout le miel a été vendu en deux jours lors de la traditionnelle semaine de la Toussaint organisée par le service voirie et espaces verts au cimetière de Clarens.

La présence des ruches au cimetière s'inscrit dans les efforts entrepris depuis quelques années pour améliorer la biodiversité en ville.



Voirie – espaces verts

Intégration

Multiculturelle, la population de Montreux compte près de 150 nationalités. Une force pour la Commune, qui entretient depuis toujours d'étroits contacts tant avec ses communautés étrangères qu'avec d'autres villes et pays dans le monde grâce à ses jumelages et pactes d'amitié.

La Municipalité favorise l'intégration par divers moyens, à l'exemple des cafés bienvenue introduits en septembre 2013.

Cafés bienvenue

Tous les vendredis, le centre de loisirs « La Virgule » à Clarens résonne d'accents étrangers et joyeux. Des femmes migrantes de tous les horizons, accompagnées de leurs enfants en bas âge, trouvent là une occasion d'échanger et de rencontrer d'autres femmes dans la même situation. Mais aussi de se familiariser avec la culture de notre pays et avec la langue française.

L'INTERVIEW



Vivre à Montreux a demandé à Anne Mentha Krähenbühl, l'initiatrice de ce projet, infirmière et membre de la Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI) de nous en dire un peu plus sur les cafés bienvenue.

VàM: Anne Mentha K, comment vous est venue l'idée de créer ces cafés bienvenue?

Par ma fonction d'infirmière petite enfance à l'espace prévention, je suis amenée à rencontrer de jeunes mères migrantes. J'ai réalisé que beaucoup d'entre elles vivaient dans un grand isolement, surtout avant que leur enfant entre à l'école. Coupées de leurs racines, leur mari généralement absent la journée, elles ne peuvent pas compter sur un réseau familial et amical. Ce qui peut amener tristesse et frustration, avec des répercussions néfastes

sur l'enfant, en manque de socialisation. Il m'a donc semblé nécessaire de faire quelque chose pour permettre à ces couples mère-enfant de sortir de leur isolement.

J'ai eu la chance de pouvoir compter sur l'aide du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), des membres de la CoCoSI et de la Commune pour mettre sur pied ce projet de cafés bienvenue.

VàM: d'où viennent ces femmes et comment se déroule un café bienvenue?

Les participantes viennent de partout: Liban, Somalie, Pakistan, Pérou, Syrie, Yémen, Turquie, Kosovo, Laos, Nigéria, Ukraine, Portugal, Espagne, Brésil... Elles habitent pour la plupart à Clarens, mais je tiens à souligner que les cafés bienvenue sont ouverts à l'ensemble de la Commune. Au début de chaque café, chacune se présente en indiquant son nom, son pays et sa langue. Il y a ensuite des animations sur des thèmes divers avec chant, contes, mimes, dégustations, etc. Les participantes sont encouragées à s'exprimer en français et apprennent des termes et des expressions utiles. Puis vient le grand moment du café, toujours très apprécié.

VàM: qui anime les cafés?

Nous avons engagé une professionnelle de la petite enfance et une animatrice formatrice d'adultes et enseignante. Nous pouvons aussi compter sur la présence d'une stagiaire de l'Animation Jeunesse communale, ainsi que sur un groupe de quatre bénévoles qui se relaient en apportant chacune leur propre style.

Café bienvenue

Centre de loisirs « La Virgule »

Rue du Collège 24 à Clarens

Les vendredis matin de 9h à 11h
Hors vacances scolaires

Plus d'info: ☎ 078 845 86 18

Accès gratuit!

Anne Mentha Krähenbühl



VàM: quelle est l'ambiance de ces cafés?

D'abord timides, les femmes comme leurs enfants sortent vite de leur réserve et participent avec plaisir. Je suis très reconnaissante

aux animatrices qui s'engagent complètement pour accueillir et entourer ces femmes et leurs enfants, et je suis sûre que cette énergie positive est intimement liée au succès de l'entreprise.

Fête des jumelages et des communautés étrangères

Lors du dernier week-end de septembre, la fête des jumelages était aussi celle des communautés

étrangères de Montreux ayant souhaité présenter un stand de nourriture ou des prestations artistiques.



Julie Masson



Alec Kohli



Alec Kohli

La taxe au sac arrive, préparez-vous à trier!

La Commune introduit le système de la taxe au sac pour financer la gestion des déchets incinérables. Montreux rejoint ainsi la majorité des communes du canton de Vaud dans le système harmonisé 1 sac, 1 couleur, 1 prix, 1 région.

Pour l'habitant, cela signifie que dès le 1^{er} janvier, les sacs poubelle noir, gris ou autres ne seront plus autorisés. **Seuls les sacs blancs et verts officiels pourront être utilisés** pour l'élimination des ordures ménagères.

Les sacs sont disponibles dans la majorité des commerces de la région au prix suivant:

| | | |
|------------|----------|--------|
| 17 litres | 1 fr. | le sac |
| 35 litres | 2 fr. | le sac |
| 60 litres | 3 fr. 80 | le sac |
| 110 litres | 6 fr. | le sac |

Taxe au sac et taxe forfaitaire

Les taxes sur les déchets résultent d'une obligation fédérale et cantonale. En complément de la taxe au sac, la loi oblige les communes à instaurer une taxe forfaitaire. Cependant, **vous n'avez pas à payer cette taxe.**

Trier, c'est valoriser

Les taxes servent à financer l'élimination des déchets, selon le principe du pollueur-payeur, ceci dans l'esprit du développement durable. Plus on jette, plus on paie! Le but est d'inciter à acheter des produits peu emballés, **de recycler pour réduire la quantité de déchets ménagers et d'améliorer la valorisation de nos déchets.**

Mesures d'accompagnement

En plus de la subvention qui compense la taxe forfaitaire, **100 sacs de 35 l seront offerts à chaque naissance** inscrite au Contrôle des habitants. De même, les personnes qui produisent beaucoup de déchets pour raisons médicales recevront également un certain nombre de sacs.

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2014 TAXE AU SAC

ON SE PRÉPARE À CHANGER
ET JE VAIS VOUS AIDER.



Les déchets encombrants, c'est fini

La collecte porte-à-porte des déchets encombrants du mercredi disparaît. Avec l'introduction de la taxe au sac, le risque est trop grand de retrouver, au milieu des déchets encombrants, des ordures ménagères, ainsi que toutes sortes de déchets non autorisés en sacs non taxés. De plus, cette collecte ne permettait pas un tri de qualité.

En remplacement, la Municipalité a choisi de **mettre en place une déchèterie fixe et des déchèteries mobiles.**

La déchèterie fixe sera ouverte dès la mi-janvier à Chailly, à la route des Châtaigniers 7, zone industrielle de La Foge. L'accès se fera sur présentation d'une carte de légitimation du mardi au

samedi. Tous les ménages ont reçu courant décembre cette carte à domicile, avec un sac de 35 l, le calendrier des déchets et toutes sortes d'informations utiles. Elle est à conserver précieusement.

Les déchèteries mobiles seront disponibles à certaines dates dans les quartiers et villages de la Commune. **Les lieux et horaires sont à trouver dans le dépliant de collecte des déchets** ou sur le site internet communal.

Les avantages des déchèteries sont nombreux:

- Les déchets encombrants peuvent être apportés gratuitement du mardi au samedi à la déchèterie fixe, où ils seront correctement triés et valorisés.

- Une zone de dépôts et d'échanges (ressourcerie) sera à disposition afin de valoriser les objets qui pourraient avoir une seconde vie.
- Les déchets encombrants pourront aussi être apportés dans les déchèteries mobiles de quartiers ou de villages, aux dates et horaires indiqués dans le dépliant de collecte.
- Pour les personnes valides qui n'ont aucune possibilité d'acheminer leurs déchets encombrants en déchèterie, un service de ramassage sur rendez-vous et payant sera organisé par le service de la voirie et des espaces verts.
- Les personnes âgées ou handicapées au bénéfice des prestations complémentaires (PC), de l'AI ou en difficulté financière peuvent bénéficier gratuitement d'un service d'enlèvement de déchets encombrants par le service de la voirie et des espaces verts sur présentation d'une preuve de leur situation.

Papier, carton et déchets organiques

Il n'y a pas de changement dans le ramassage de ce type de déchets. **Le porte-à-porte reste d'actualité.**



FOIRE AUX QUESTIONS

Vous trouverez ci-dessous des questions fréquentes avec leurs réponses. Le site internet communal www.commune-de-montreux.ch/dechets propose un éventail plus complet. Si vous n'y trouvez pas la réponse à la question que vous vous posez, n'hésitez pas à utiliser le formulaire mis à disposition.

Question: Est-il possible de jeter la litière pour animaux dans le conteneur à déchets végétaux ou de le déposer en déchèterie?

Réponse: Non. La litière pour animaux souillée n'est pas recyclable, même s'il s'agit de litière biodégradable car le compostage ne représente pas un traitement adéquat pour les excréments. La litière doit dans tous les cas être évacuée avec les ordures ménagères.

Q: Puis-je jeter du terreau pour plantes vertes ou de la coquille d'œuf dans mon conteneur à déchets végétaux?

R: Oui. Comme tout ce qui est d'origine végétale et non cuit, votre terreau est bienvenu dans le conteneur à déchets végétaux. Les coquilles d'œufs, même cuites, le sont également, pour autant qu'il s'agisse de coquilles non peintes.

Q: Puis-je mettre les légumes de mes restes de repas avec les déchets végétaux?

R: Oui. Les restes de repas cuits peuvent être collectés lors des tournées porte-à-porte hebdomadaires. Ils doivent être mis soit dans des sacs compostables quadrillés, soit dans des conteneurs à déchets végétaux munis d'un couvercle.

Q: Puis-je mettre des chaussures usagées dans les conteneurs destinés à la collecte de textiles?

R: Non. Les chaussures usagées doivent être éliminées avec les ordures ménagères car elles ne peuvent pas être réutilisées. Seules les chaussures en bon état peuvent être déposées dans les conteneurs à textiles.

Q: Puis-je déposer des vêtements usagés dans les conteneurs destinés à la collecte de textiles?

R: Oui. Tous les textiles non souillés peuvent être déposés dans les conteneurs destinés à la collecte des textiles. Par

contre, des chiffons portant du cirage, de la peinture, etc., ne peuvent pas être réutilisés et doivent être éliminés avec les ordures ménagères.

Q: Il me reste beaucoup de sacs poubelle noirs. Comment les utiliser? Existe-t-il un système de vignettes à apposer, permettant de s'acquitter de la taxe sans utiliser les sacs officiels?

R: Non. L'usage des sacs soumis à taxe anticipée du concept régional est impératif. Déposez vos sacs gris ou noirs non utilisés en déchèterie, ils seront recyclés ou offerts à des structures sociales qui peuvent en faire un usage spécifique. Ou utilisez-les pour vos rangements.

Q: J'utilise des sacs poubelle noirs ou gris pour d'autres usages que l'évacuation de mes ordures ménagères. Ces sacs seront-ils toujours disponibles dans le commerce suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement?

R: Oui. Les sacs non soumis à taxe anticipée seront toujours en vente, car ils conservent leur utilité pour des usages spécifiques.

Q: Ai-je l'obligation d'acheter mes sacs taxés dans ma commune?

Ce qui va (encore) dans le sac taxé

Papier et carton sales
- Mouchoirs, papiers de ménage, cartons de pizza, etc.

Cartons plastifiés
- Briques de jus de fruit, de lait, etc.

Textiles souillés
ou hors d'usage, chaussures comprises

Plastiques sales
ou ayant été en contact avec de la nourriture. Exceptés PET, PE et flaconnages, qui eux, sont recyclés.

Déchets composés
de plusieurs matériaux
- Eponges, balles de tennis, etc.

Produits d'hygiène
- Couches-culottes, serviettes et tampons hygiéniques, cotons-tiges, lingettes, brosses à dents, etc.

Éléments en caoutchouc
- Tuyaux de jardin, élastiques, etc.

Litières pour animaux

...et tout autre déchet qui ne peut pas être recyclé.

Encombrants:
Tout déchet ménager incinérable trop volumineux pour un sac 110 litres.

R: Non. Vous pouvez acheter vos sacs dans les commerces de toutes les communes qui ont adhéré au concept régional de taxation au sac. La liste de ces communes est disponible sur le site www.vaud-taxeausac.ch. Inversement, vous pouvez également les déposer dans ces mêmes communes.

Q: Mon immeuble n'est pas équipé de conteneurs pour le tri; que puis-je faire?

R: Si votre immeuble n'est pas ou pas suffisamment équipé, il peut être utile de rendre attentif votre concierge, votre gérance ou votre propriétaire à la nouvelle réglementation. Tous les immeubles doivent être équipés de conteneurs en nombre suffisant pour chacun des déchets collectés en porte-à-porte: ordures ménagères, papier et carton et déchets végétaux.

Q: Est-il possible, comme par le passé, de déposer un canapé ou une armoire à côté des conteneurs à ordures ménagères, les jours de ramassage?

R: Non. Cette pratique est désormais strictement interdite. Les déchets volumineux, qu'ils soient recyclables ou destinés à l'incinération, doivent être acheminés en déchèterie fixe exclusivement,

où ils sont pris en charge gratuitement. Le matériel encombrant encore en bon état peut être offert à différents organismes d'entraide pour revente ou réutilisation. S'il ne vous est pas possible de venir à la déchèterie, la voirie organise un service payant.

... et plein d'autres questions-réponses sur www.commune-de-montreux.ch/dechets

Contact

Commune de Montreux,
Service voirie et espaces verts
Toutes vos questions
au 021 989 97 43
Courriel: voirie@montreux.ch

Plus d'infos sur
www.commune-de-montreux.ch,
ainsi que sur www.castor-malin.ch

Accès direct à la rubrique
déchets:



EN BREF

Internet: tout Montreux sur votre téléphone

Besoin d'une information et pas d'ordinateur en vue? Si vous avez un smartphone, vous pouvez consulter la version mobile du site communal, développée tout exprès pour les écrans réduits des portables. Des plans interactifs, des infos de première utilité, ainsi qu'un annuaire des sociétés sont à votre disposition.

Rendez-vous sur www.commune-de-montreux.ch depuis votre smartphone ou sur m.commune-de-montreux.ch



SAVIEZ-VOUS...

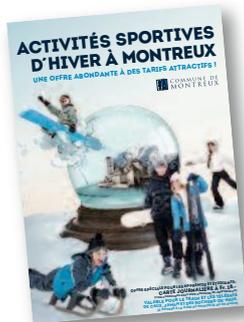
... que le patinage connut ses heures de gloire à Montreux? En 1935, l'ex-champion suisse de patinage artistique Alfred Mégroz organise, avec son école fondée à Caux, un gala qui réunit les champions français Henrion et Cléricetti, ainsi que les champions du monde Brunet-Joly.

Archives de Montreux/fond privé



Sports d'hiver

Nouveau: dossier complet sur les sports d'hiver à Montreux à découvrir sur www.commune-de-montreux.ch/sport



4 piscines, 1 abonnement



Suzy Mazzanissi

Les piscines de La Maladrière à Montreux, Les Marines à Villeneuve, Corseaux-Plage à Vevey et Les Mousquetaires à La Tour-de-Peilz sont désormais accessibles avec un seul et même abonnement. Le nageur a le choix entre un abonnement annuel ou saisonnier pour l'été.

Abonnements

| | | |
|-------------------|--------|-------|
| Enfant | été | 70.- |
| | annuel | 160.- |
| ETU, APP, AVS, AI | été | 90.- |
| | annuel | 220.- |
| Adulte | été | 130.- |
| | annuel | 300.- |



Patiner sous le Marché couvert

Du 9 janvier au 21 avril, une patinoire synthétique sera installée sous le Marché couvert, côté lac. Les 300 m² de surface de glace synthétique occuperont la moitié de l'espace disponible, l'autre restant libre notamment pour le marché hebdomadaire. **Écologique et sécurisante, la glace synthétique offre une glisse un peu moins rapide que la vraie glace**, mais procure néanmoins d'excellentes sensations. D'ailleurs, des équipes professionnelles de hockey sur glace comme le club de Rapperswil

s'entraînent sur ce type de surface durant l'été. La pratique du patinage artistique est également possible.

L'accès à la patinoire est entièrement gratuit. Les patins sont identiques à ceux utilisés sur de la glace. Location sur place au prix de 5 francs.

Horaires

| | |
|----------------|-------------|
| Lundi au jeudi | 10h - 12h30 |
| | 13h30 - 19h |
| Vendredi | 10h - 12h30 |
| | 13h30 - 20h |
| Samedi | 10h - 20h |
| | Dimanche |

Inauguration de la patinoire le 8 janvier à 17 heures!

Plus d'infos sur www.commune-de-montreux.ch ou auprès de Julien Chevalley, délégué au sport, au 021 962 78 02

Et rien n'empêchera les adeptes du patinage d'aller trouver de la vraie glace à Caux, sur la très romantique patinoire semi-naturelle.

Renseignements sur www.ilovecaux.ch

Nouveaux lampadaires en test sur les quais

Service de l'urbanisme



Les lampadaires actuels datent de 1973. Ils consomment beaucoup d'énergie et la qualité de leur éclairage laisse à désirer.

Quatre modèles de lampadaires « colonne » et un réverbère de type classique seront testés sur les quais entre le Casino et le quai des Fleurs à partir de fin janvier. Ils y resteront trois mois, pendant lesquels le public pourra

apprécier leur aspect et la qualité de l'éclairage. La Commune évaluera de son côté également les économies d'énergie réalisées, ainsi que d'autres critères de nature technique afin de faire le meilleur choix. Selon le modèle retenu, la consommation électrique diminuera de l'ordre de 50 à 60 % par rapport à l'éclairage actuel.

Près de 200 nouveaux points illumineront les quais à partir de la fin 2014, une étape décisive vers un véritable plan lumière.

Les dates précises de la phase test seront communiquées par le biais du site internet communal www.commune-de-montreux.ch

Plus d'infos auprès du service de l'urbanisme, urbanisme@montreux.ch ou 021 962 77 60

Sécurité Riviera au complet



Cédric Fagherazzi

Dès janvier, les pompiers seront intégrés dans l'association régionale « Sécurité Riviera », qui compte 10 communes, dont Montreux.

Désormais, Sécurité Riviera regroupe la police, les ambulances, les pompiers, la protection civile

et les services généraux que sont la police du commerce, le stationnement et la signalisation.

Sécurité Riviera, rue du Simplon 38, 1800 Vevey
021 966 83 00
info@securiv.ch
www.securite-riviera.ch

Le rendez-vous du Conseil communal

Lors de sa séance du 4 septembre 2013,

le Conseil communal a notamment adopté...

...le préavis (14/2013) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 11 500 000.– au maximum pour la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et le réaménagement de la surface en zone de détente et de jeux;

...le préavis (15/2013) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 137 000.– au maximum, sous déduction d'une éventuelle participation de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique et l'acquisition et l'exploitation d'une patinoire synthétique;

...le préavis (19/2013) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 90 000.– au maximum pour financer l'étude d'un projet de déchèterie communale.

Lors de sa séance du 2 octobre 2013,

le Conseil communal a notamment adopté...

...le préavis (21/2013) relatif à l'octroi d'une subvention de Fr. 180 000.– en faveur de l'organisation des championnats d'Europe d'escrime en 2015 à Montreux;

...le préavis (23/2013) relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « La Saussaz Ouest »;

...le préavis (22/2013) relatif à l'adoption du projet de réaménagement routier, route de La Saussaz – RC 737.

Lors de sa séance du 6 novembre 2013,

le Conseil communal a notamment adopté...

...le préavis (18/2013) relatif à la révision du règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac; à la réponse au postulat du



2 février 2011 de M. Olivier Mark « Combattons le "littering" à la source, pour que Montreux reste

propre en toutes circonstances »; à la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 820 000.– pour couvrir les frais de mise en œuvre de la taxe au sac, avec plusieurs amendements. Voir à ce propos le dossier en pages 4 et 5.

Ces rapports et préavis sont disponibles sur le site du Conseil communal www.conseilmontreux.ch

Séances 2014

Mercredi 29 janvier, 5 mars,
9 avril, 7 mai et 18 juin

Ordres du jour et compte rendus à trouver sur www.commune-de-montreux.ch

Les séances ont lieu en principe à 20h au Centre des congrès 2m2c, mais des changements de lieu et d'horaire sont possibles.

Pour s'informer: n° 021 962 77 77.

Le public est le bienvenu!

Les pirates de retour à Montreux

Après une première édition en janvier 2013, les pirates reviennent sous forme d'un **Disney In Concert, en exclusivité pour la Suisse romande**. En clair, l'Auditorium Stravinski sera transformé en salle de cinéma et de concert ! Un grand écran de 16 m de long sur 4 m de haut sera installé sur lequel sera projeté le film « **Pirates des Caraïbes 2: le secret du coffre maudit** » (en v.o. sous-titrée en français – âge légal et conseillé 12 ans). Sous l'écran, 140 musiciens et choristes pour interpréter la musique du film



en live et surtout en simultané : la performance est colossale !

Pour le public, le plaisir est décuplé. « C'est un concept fascinant, s'enthousiasme Pascal Pellegrino, directeur de la Saison Culturelle de Montreux. Sur la bande-son, on garde les dialogues et les bruitages. Et sur scène, l'orchestre et les chœurs interprètent en live la musique du film. Le public vibre d'une sensation totalement inédite. On a l'impression de vivre le film deux fois plus intensément ; c'est de la 3D pour les oreilles ! »



Nouvelle responsable de bibliothèque

Depuis le 1^{er} décembre, Mme Laure Meystre a été promue responsable de la bibliothèque. Elle est entrée au service de la Commune de Montreux en février 1998.

Agenda

Saison Culturelle

Samedi 18 janvier, 20 h 15
UP! Gala de bienfaisance
Chœur d'Oratorio et Centre de Danse de Montreux.

Loc. : www.lasaison.ch/fnac
021 962 21 19

Samedi 25 et dimanche 26 janvier, 19 h 30
Disney in concert: Pirates des Caraïbes 2

Judi 30 janvier, 20 h 15
Arnaud Tsamère
« One Man Chose Promise ».
Loc. : www.lasaison.ch/fnac
021 962 21 19

Samedi 15 février, 20 h 30
Nolwenn Leroy
« Ô Filles de l'Eau ».
Loc. : www.ticketcorner.com

Samedi 1^{er} mars, 20 h 15
Olivier de Benoist
« Fournisseur d'excès ».
Loc. : www.lasaison.ch/fnac
021 962 21 19

Samedi 5 avril, 20 h 15
Classical rock – en première suisse
L'incroyable rencontre entre le rock des années 1970 et la musique classique.
Loc. : www.lasaison.ch/fnac
021 962 21 19

Théâtre Montreux Riviera

23 janvier au 2 février
Etat de Couple

18 mars au 6 avril
L'illusionniste
Réservation : 021 961 11 31.
Infos sur www.theatre-montreux-riviera.ch

Ciné senior

Mardi 4 février, 14 h
Le tableau noir, d'Yves Yersin

Mardi 4 mars, 14 h
Les garçons et Guillaume, à table!, de Guillaume Gallienne

Mardi 1^{er} avril, 14 h
Philomena, de Stephen Frears
Réservation conseillée :
021 925 88 88

Sports

21 décembre 2013
Ouverture officielle des pistes de ski

1^{er} et 2 février
Finales de la Coupe de la Ligue de Basketball, salle omnisports du Pierrier

8 et 9 février
Championnat Romand Espoir Hiver de natation, piscine de la Maladaire

24 au 28 février
Camp de ski et snowboard
Animation Jeunesse, Leysin, pour les 9-12 ans

15 et 16 mars

Meeting Lémanique, piscine de la Maladaire

31 mars au 6 avril

Fermeture de la piscine de la Maladaire

Patinoire au Marché couvert

8 janvier, 17 h
Inauguration, lire en page 6

Nez Rouge

Cette année, l'opération **Nez Rouge** aura lieu les 6 et 7 décembre, 13 et 14 décembre et du 20 au 31 décembre.



Horaires :

- les 6, 7, 13, 14, 20, 21, 27, et 28 décembre : 22 h à 5 h
- les 22, 23, 24, 25, 26, 29 et 30 décembre : 22 h à 4 h
- le 31 décembre : 22 h à 8 h

Contact : 0800 802 208

Plus d'informations sur : www.nezrouge-est-vaudois.ch

Samedi des bibliothèques vaudoises

1^{er} février, 10 h à 16 h
L'art du voyage, portes ouvertes et animations
Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux
Renseignements au
021 963 33 29

Horaires pendant les Fêtes

Administration communale

Les bureaux de l'administration seront fermés du mardi 24 décembre à midi au vendredi 3 janvier y compris.

En cas d'urgence, adressez-vous à Police Riviera au
021 966 83 00.

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du lundi 23 décembre à 19 h au vendredi 3 janvier y compris. Réouverture le lundi 6 janvier à 15 h.

Piscine de la Maladaire

La piscine sera fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

ADRESSES UTILES

Administration communale

Standard général 021 962 77 77
Courriel commune@montreux.ch
Internet ... www.commune-de-montreux.ch

